

entrées libres

DOSSIER | IA

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

ENTRE DANS LE BUREAU DES DIRECTIONS

ACTU

Économies forcées à l'école, vers où va-t-on ?

UNE FONCTION, UN VISAGE

Réforme sous tension : les CSA gardent le cap du tronc commun

LIVRES

Hall 7 : et si demain, les IA rentraient en compétition ?



3

ÉDITO

La liberté d'enseigner : plus qu'un droit, une responsabilité assumée

4

ACTU

Bâtiments, gratuité, économies pour les FPO : le point sur les mesures qui touchent l'enseignement

6

DOSSIER

L'IA au service des directions d'école : osons l'utiliser de manière éthique, responsable et éclairée

14

CONFIDENCES

De passion à service rendu à toute une école : la mission multiple d'un référent numérique

16

UNE FONCTION, UN VISAGE

« Tous sur le même bateau » : Pierre Scieur face aux défis du tronc commun

19

PODCAST

Notre sélection des épisodes de « L'Heure de Fourche » !

20

AU SeGEC

« D'abord, on s'assied pour en parler » : l'accompagnement des élèves en difficulté repensé

22

LIVRES

Hall 7 : et si demain, les IA entraient en compétition ?

24

BONS PLANS

Les bons plans culturels et pédagogiques de Déborah

26

À L'ÉTUDE

TALIS 2024 : ce que l'enquête révèle... ou pas

28

LE TRAIT DE PONEY

Comment faire de l'IA sans casser des œufs ?

entrées livres

Mars 2026 / N°207

Périodique mensuel (sauf juillet et août)

ISSN 1782-4346

entrées livres est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.

entrees-libres.be | redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable

Arnaud Michel (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Rédaction

Déborah Buekenhoudt
Victoria Magnette
Gérald Vanbellingen

Pauline Jans
Arnaud Michel

Secrétariat et abonnements

Déborah Buekenhoudt : 02 256 70 55

Mise en page et illustrations

Catherine Jouret

Poney illustrations

Membres du comité de rédaction

Ophélie Bruynbroek
Adrien Collard
Gaëtane de Lame
Edith Devel
Pierre Henry

Catherine Jouret
Arnaud Michel
Gaëtan Speltens
Gérald Vanbellingen

Déborah Buekenhoudt
Evelyn De Commer
Étienne Descamps
Hélène Genevrois
Pauline Jans
Victoria Magnette
Pierre Scieur
François Tollet

Impression

Imprimerie SNEL

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs. Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Retrouvez le projet éducatif de nos écoles, *Mission de l'école chrétienne*, pour l'enseignement obligatoire et non-obligatoire via bit.ly/3Qgsnas





LA LIBERTÉ D'ENSEIGNER :

PLUS QU'UN DROIT, UNE RESPONSABILITÉ ASSUMÉE

En Fédération Wallonie-Bruxelles, la liberté d'enseigner se présente comme un pilier fondamental du système éducatif. Pourtant elle va bien au-delà d'un simple droit accordé aux Pouvoirs organisateurs et aux enseignants. Elle implique une responsabilité profonde, assumée à la fois individuellement et collectivement, de former les citoyens de demain. En effet cette liberté garantit la diversité des approches pédagogiques, encourageant l'innovation et l'adaptation aux besoins spécifiques des élèves, tout en respectant les valeurs démocratiques. Elle doit permettre d'ancrer les projets au plus près des réalités sociales qui entourent l'école.

Assumer cette responsabilité signifie que chaque enseignant ne se contente pas de transmettre un savoir. Il s'engage à développer l'esprit critique, la curiosité et l'autonomie de ses élèves. Elle doit également permettre à chacun de développer ses talents spécifiques. Les Pouvoirs organisateurs (PO) en assumant la responsabilité et créent les conditions de son exercice. Cela invite à un questionnement permanent sur les méthodes, les contenus et l'impact de l'enseignement au sein de la société. Dans ce contexte, la liberté d'enseigner devient un moteur de progrès, stimulant la réflexion éthique et l'ouverture à la pluralité des opinions.

Les enseignants, en tant qu'acteurs engagés, jouent un rôle clé dans la cohésion sociale et la lutte contre les inégalités. Leur liberté s'exerce dans le cadre d'un projet éducatif validé et porté par les PO. Elle requiert également un sens aigu de la responsabilité envers chaque élève, quelle que soit son origine ou sa situation. Cette responsabilité s'étend aussi à la collaboration avec les parents, les collègues et l'ensemble de la communauté éducative.

En somme, en Fédération Wallonie-Bruxelles, la liberté d'enseigner n'est pas une échappatoire, et encore moins un privilège, mais une exigence forte. Elle invite à l'engagement, à la créativité et au respect de l'autre, tout en rappelant que l'éducation est l'affaire de tous. Ainsi, chaque PO et son équipe éducative, par son action quotidienne, contribuent à façonner une société plus juste, éclairée et solidaire. Au SeGEC, c'est en tout cas notre conviction.

Cette liberté doit être cadrée par des missions clairement attendues par la société. Son efficacité repose aussi sur la confiance et la juste distance avec les organismes de contrôle, qui doivent être là plus pour soutenir les projets que pour les contraindre. ■

Alexandre Lodez,

Secrétaire général | 23 février 2026

Bâtiments, gratuité, économies pour les FPO : LE POINT SUR LES MESURES QUI TOUCHENT L'ENSEIGNEMENT

© Dovia (Pexels)

Ces derniers mois ont été chahutés pour le monde de l'École. Depuis l'annonce des mesures d'économies par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans l'attente de clarifications de certaines d'entre elles, l'inquiétude règne. Même si la marge de manœuvre est faible, le SeGEC a porté la parole et les revendications du réseau lors des négociations autour de la mise en œuvre de ces mesures du projet de décret programme 2.

Entrées libres vous propose un point de la situation sur la gratuité scolaire, les bâtiments, les économies demandées aux fédérations de Pouvoirs organisateurs. Il est impossible d'être exhaustif. Petite précaution d'usage, ces lignes ont été écrites à la fin du mois de février. Certains éléments peuvent donc avoir évolué.

Si nous nous attardons sur certaines mesures, soulignons tout de même quelques éléments allant dans la bonne direction. À ce titre, l'annonce de la revalorisation barémique des directions du fondamental répond à une demande du SeGEC dans son memorandum. Toujours dans le fondamental, le

SeGEC salue l'augmentation de l'accompagnement personnalisé en P3 et P4. Un autre point de satisfaction est à trouver dans l'enseignement supérieur qui, globalement, échappe aux mesures d'économies. L'enseignement pour adultes (EA) n'a pas subi de mesures d'économie, même si un chantier, entre autres sur le financement,

est en cours. Pour les centres PMS, on annonce une augmentation de moyens de l'ordre de 5 millions. Là aussi, un chantier important est en préparation avec un nouveau décret qui va réformer le secteur. Le SeGEC restera attentif à la concrétisation de ces différents éléments.

Le son de cloche est à l'opposé du côté de l'enseignement secondaire. À l'aube de ce qu'il subsiste du tronc commun, il subit une réduction de moyens en matière de soutien et d'accompagnement, quelques mois après avoir perdu 3% de moyens pour le qualifiant et vu les 7TQ, cerise sur le gâteau du parcours scolaire, basculer dans l'enseignement pour adultes. D'autres formations vont aussi basculer vers l'EA comme les D4 (Infirmières brevetées) et, sans doute, par la suite les assistants en pharmacie.

En préambule, le SeGEC déplore les communications relatives à ces mesures envoyées via l'administration aux acteurs de terrain ; avant même l'entame des négociations, ou à tout le moins sans en attendre l'aboutissement.



Retrouvez d'autres sujets d'actu dans le dernier épisode du podcast "L'Heure de Fourche" qui avait, comme invité, Alexandre Lodez, secrétaire général du SeGEC.
le.segec.be/HdF_Budget2026





© DR



Bâtiments scolaires : le parc pourra-t-il encore être maintenu ?

Des craintes sont bien présentes suite à l'addition de quatre mesures.

La première est l'obligation de dédier au minimum 50 % des subventions à la réalisation de travaux structurants. Au moins 50 % des moyens budgétaires alloués par le Fonds des bâtiments scolaires devront être dédiés à des travaux structurants (c'est-à-dire à des travaux non ponctuels, visant une intervention sur plus de trois éléments structurants du bâtiment et ne présentant pas de caractère d'urgence du fait de l'instabilité ou de l'insalubrité dudit bâtiment).

La deuxième est la demande de remboursement à hauteur de 3 % par an du coût des investissements structurants effectués par le Fonds des bâtiments scolaires. Considérant que les travaux de rénovation énergétique permettent aux PO de réaliser des économies sur leurs charges de fonctionnement, le gouvernement instaure un mécanisme de remboursement partiel par les PO de ces investissements structurants. Ce remboursement s'élèvera à hauteur de 3 % annuel du montant de la subvention, et ce durant quinze ans (soit 45 % de la subvention). Pour le SeGEC, ce remboursement s'apparente à une révision de la notion même de subvention. Néanmoins il viendra alimenter le Fonds des bâtiments scolaires du réseau libre catholique.

Ajoutons à cela le saut d'index en 2026 et le plafonnement à 1,25% de l'intervention du Fonds de garantie dans la prise en charge des intérêts décidés dans le décret programme 1. Ces quatre mesures altéreront inévitablement les capacités d'investissement des écoles du réseau libre. À titre d'exemple, un PO qui pouvait investir 1 million d'euros hier, ne pourra plus le faire qu'à hauteur de 500.000€ demain. Le SeGEC s'est opposé à ces mesures.

Gratuité : faire deux fois plus avec trois fois moins

Une autre volonté du gouvernement a été d'étendre la gratuité scolaire jusqu'en 6^e primaire dès la rentrée prochaine et donc d'accélérer sa mise en œuvre. Cette accélération est une chose, les moyens qui y sont alloués en est une autre. C'est là que le bât blesse.

En effet, parallèlement à l'extension de la gratuité, le gouvernement a décidé d'en réduire considérablement les moyens. Les montants prévus initialement étaient de l'ordre de 25€ par enfant en primaire et de 20€ en maternelle, contre respectivement 79€ et 75€ actuellement.

Pour pallier cette différence, la ministre Glatigny invitait, en novembre dernier, les écoles à puiser dans les subventions de fonctionnement. Inacceptable pour le SeGEC que des écoles se retrouvent à devoir faire un choix entre les fournitures scolaires et les factures énergétiques. L'exemple est évidemment un peu grossi mais le risque de plonger des écoles dans un déficit est bien réel.

Lors des négociations, le SeGEC a pu obtenir un étalement de cette mesure avec la même enveloppe en 26/27 qu'en 27/28. La gratuité sera finalement étendue jusqu'en 5^e primaire en 2026-2027 et en 6^e primaire en 2027-2028.

30% en moins dans la CSA et limitation des congés pour missions

D'une part, le décret programme prévoit, dès 2027, la révision du financement des cellules de soutien et d'accompagnement (CSA) des écoles par la FPO. Les moyens actuels (subventions attribuées aux FPO et mises à disposition de postes de chargés de mission) sont désormais regroupés dans une seule enveloppe dédiée aux CSA. Le montant total est réduit de 30%.

D'autre part, le nombre de détachement pour missions exercées auprès des FPO, hors CSA, sera également réduit de 30%.

Si les premières estimations tournaient même autour de 36 à 37% de réduction, la situation actuelle serait plutôt de l'ordre de 30 %

Une réduction de cette ampleur est inacceptable et irrespectueuse de la qualité du travail fourni. Cette qualité n'a jamais été remise en cause dans le cadre des évaluations du contrat programme liant SeGEC et FWB que du contraire.

Cette mesure engendrera des bouleversements organisationnels du côté du SeGEC qui disposera de moins de moyens humains et financiers pour remplir ses missions d'accompagnement aux écoles. En outre, celles-ci seront contraintes de réintégrer en leur sein de nombreux détachés, au détriment des personnes qui les remplacent.

Bien que n'atténuant que peu cette mesure, le SeGEC a obtenu un étalement de ces « -30% » : 20% en 2026-2027 et 10% en 2027-2028.

■ Arnaud Michel



Pierre Scieur @DR

Découvrez-en un peu plus sur le rôle de la CSA à travers le portrait de son coordonnateur pour le secondaire, Pierre Scieur, en pages 16, 17 et 18 de ce numéro d'Entrées libres.

L'IA au service des directions d'école :

OSONS L'UTILISER DE MANIÈRE ÉTHIQUE, RESPONSABLE ET ÉCLAIRÉE

© DR

ChatGPT, Copilot, NotebookLM, Claude IA et plein d'autres encore... Les outils d'intelligence artificielle (IA) ont déjà pris place dans les bureaux des directions d'école. Pour ceux qui l'utilisent, l'IA représente un gain de temps, une aide à la rédaction, à la synthèse de documents, à la composition de mails, etc... Mais derrière ces atouts, des questions s'imposent : que dit la loi ? Quelles données peut-on confier à une IA ? Où s'arrête la responsabilité de l'utilisateur ? Pour aider les directions à y voir clair, la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC a organisé des matinées dédiées et mis à disposition des outils concrets.

L'intelligence artificielle ne frappe plus à la porte des écoles, elle s'y est installée, parfois confortablement, mais souvent sans qu'on l'y ait vraiment invitée. Dans les bureaux de direction, elle sert déjà à rédiger des courriers, à reformuler des mails délicats, à synthétiser des circulaires souvent indigestes, à préparer des réunions ou encore à générer des supports visuels. Dans la pratique, les usages de l'IA se multiplient de plus en plus, mais pas toujours de la manière la plus responsable, éclairée et éthique qui soit.

Un comportement souvent non volontaire mais surtout induit par un manque de repères face à une intelligence artificielle qui est de plus en plus « partout, tout autour de nous et tout le temps, mais où tout va très vite et dans tous les sens », comme le résume Kevin Urbain, directeur de l'École Saint-Ferdinand à Jemappes.

C'est précisément ce constat qui est à l'origine des quatre matinées IA organisées par la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC. « L'année passée, il y a eu une mise au vert entre les directeurs diocésains et le staff », se souvient Jean Huberlant, conseiller techno-pédagogique (CTP) à la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC et cheville ouvrière de ces matinées. « Le constat était clair : l'IA prenait de plus en plus d'ampleur sur le terrain. Les directions l'utilisaient déjà, mais nous demandaient des repères. L'idée a donc été d'organiser, dans chaque diocèse, une matinée spécifique, sur le même schéma que la matinée harcèlement de l'année précédente. »



Partir des besoins réels exprimés par les écoles

Avant de concevoir quoi que ce soit, l'équipe a pris soin de sonder les directions. Un formulaire leur a été envoyé en amont pour identifier leurs besoins et leur niveau de familiarité avec le numérique. Les réponses ont été analysées – y compris à l'aide d'un outil d'IA – pour ensuite dégager trois grands axes prioritaires : de la création de contenu (courriers, communications, notes internes), l'analyse et la synthèse de documents parfois denses (circulaires, textes réglementaires) ainsi que la dynamisation des réunions.

« On ne voulait pas d'une conférence généraliste sur l'intelligence artificielle », continue Jean Huberlant. « Il fallait que les directions puissent se dire : demain matin, je peux tester quelque chose dans mon bureau. »

Le succès de la démarche a dépassé les attentes. Près de 90 % des directions du fondamental du réseau ont répondu présentes lors de ces quatre rendez-vous déployés diocèse par diocèse. La dynamique ne s'arrête pas là. Dans les modules de formation organisés à Houffalize qui ont suivi ces matinées, les inscriptions ont également été très nombreuses. « Environ 30% des directions du fondamental se sont inscrites, c'est énorme, génial et affolant à la fois », sourit Jean Huberlant. « Mais ça démontre une chose, que la thématique interroge autant qu'elle attire. »

Houffalize : expérimenter, partager, se projeter

À Houffalize, plusieurs journées de formation ont permis aux directions d'aller plus loin dans l'appropriation des outils d'intelligence artificielle. Après une première phase de sensibilisation, les participants ont pu expérimenter concrètement différentes applications, travailler sur des projets spécifiques et échanger leurs pratiques. « Les directions ressortent avec plein de choses et sont même en demande de suivi », souligne Mike Michot, conseiller techno-pédagogique.

Ces rencontres ont notamment permis de tester des usages liés à l'automatisation, à la création de contenus ou à l'analyse de documents, tout en réfléchissant à leur mise en œuvre dans l'établissement. Les échanges entre pairs ont également favorisé le partage d'expériences et l'émergence de nouvelles pistes d'action.

Face à l'évolution rapide des technologies, ces temps de formation visent surtout à inscrire la démarche dans la durée. Des séances de réactivation des contenus et un accompagnement des équipes sont envisagés afin de soutenir l'implémentation progressive de l'IA dans les écoles.



© DR

RGPD et usage responsable : des balises incontournables

Pour en revenir aux matinées IA, elles ont été conçues pour alterner partie théorique et mise en action. L'introduction – assurée par Laetitia Bergers, directrice de l'enseignement fondamental du SeGEC qui a discuté en direct... avec une IA – pose d'emblée la finalité générale de ces matinées. Elles ne sont pas un « one shot », mais elles s'inscrivent au contraire dans une volonté d'accompagnement continu.

Deux conférences ont ensuite animé la matinée. La première, assurée par Erik Dusart, conseiller RGPD au Département juridique du SeGEC, a posé le cadre légal et éthique – un indispensable.

« L'IA séduit et a des atouts indéniables, mais elle ne dispense pas des obligations légales qui s'appliquent déjà », a résumé le conseiller RGPD en essayant d'aborder avec pédagogie une dimension complexe de l'utilisation de l'IA. « Chaque système d'IA traite des données personnelles et doit être considéré

comme un sous-traitant au sens du RGPD. Certains usages sont d'ores et déjà interdits par le règlement européen sur l'IA (AI ACT), entré en vigueur progressivement depuis 2024.

Pour encadrer ces usages, nous rappellerons que le SeGEC a mis à disposition des directions plusieurs ressources pratiques : des balises pour une utilisation responsable, des modèles de charte IA, une note juridique ainsi que des outils d'intégration.

Ces questions du RGPD et de l'utilisation éthique, responsable et éclairée sont développées plus en détails à la page 9.

La seconde conférence, confiée à Sébastien Reinders de l'eduLAB, s'est attaquée à quelques concepts liés à l'intelligence artificielle, comme de pouvoir distinguer une IA générative d'une IA quantique, de comprendre ce qu'est réellement un outil comme ChatGPT – ce qu'il peut faire et ce qu'il ne peut pas faire. Le conférencier a d'ailleurs pu s'appuyer sur les résultats d'un sondage réalisé au préalable pour construire son intervention au plus près des réalités du terrain.



Ateliers + et ++ : chacun à son niveau, tous vers le même objectif

C'est dans les ateliers que les matinées IA ont ensuite véritablement pris vie. Deux groupes de niveaux ont été proposés : le groupe « + » pour se familiariser progressivement avec l'IA, et le groupe « ++ » pour les directions déjà à l'aise, prêtes à expérimenter davantage.

Cette différenciation répondait à une réalité bien connue des formateurs : les écarts de compétences numériques entre directions sont considérables. *« On a l'habitude d'avoir des gens qui ne savent pas encore distinguer un dossier d'un fichier, et d'autres qui font déjà des automatisations avancées — voire qui sont un niveau au-dessus de nous »*, reconnaît Jean Huberlant.

Dans le groupe « + », on découvrirait surtout les bases. Comment formuler une requête efficace, structurer une consigne, améliorer un texte, etc. Dans le groupe « ++ », les participants exploraient des usages plus poussés comme synthétiser une circulaire complexe avec NotebookLM, générer une infographie à partir d'un document administratif, préparer une présentation dynamique pour une réunion d'équipe. Des usages concrets et directement transposables dans le quotidien d'une direction.

Sara Cardella, directrice de l'École Saint-Martin de Thulin, et Marjorie Harmegnies, directrice de l'École maternelle Saint-Joseph à Mons, sont arrivées à la formation avec une attente commune, celle de pouvoir *« aller plus loin que l'usage basique de l'IA qu'elles en ont actuellement »*. Elles en sont reparties avec des découvertes qu'elles qualifient de *« bluffantes »*, comme la création automatisée de supports visuels, la synthétisation de circulaires, ou encore l'organisation de plages horaires pour des rendez-vous avec les parents. *« Jamais je n'aurais pensé pouvoir faire ça avec de l'IA ou des outils numériques »*, confie Marjorie.

■ Gérald Vanbellingen

Retrouver du temps pour le pédagogique mais en prenant le temps

En filigrane de toutes les interventions, de tous les témoignages et des ateliers, ces matinées IA ont fait transparaître un même objectif. Permettre aux directions d'école de récupérer du temps pour se consacrer à une partie souvent négligée du métier de direction - par surcharge de travail et manque de temps - le leadership pédagogique, l'accompagnement des enseignants et le suivi des projets éducatifs.

C'est d'ailleurs le titre même que les directions et le staff avaient retenu pour définir l'ambition de ces matinées : *« Booster mon leadership pédagogique grâce au numérique et à l'IA — pour récupérer de la place pour le pédagogique envers mes enseignants »*.

Mais si le message a été bien reçu, il prendra sûrement un peu de temps à être mis en application car il suppose une phase d'appropriation, d'essais et d'erreurs aussi. *« Il faut d'abord plonger, manipuler, approfondir »*, poursuit Marjorie Harmegnies. *« Et puis, cette dynamique ne doit pas se limiter aux directions elles-mêmes. Elle doit aussi toucher les équipes pédagogiques, dont les niveaux de maîtrise sont tout aussi hétérogènes. Bref, cela prendra du temps. »*

Pour Kévin Urbain, cette formation constitue *« une première étape essentielle pour poser des balises claires. Non seulement à titre personnel, mais aussi pour l'ensemble de mon école. Au fond, la question n'est pas de savoir si l'IA a sa place dans les écoles car elle y est déjà. La vraie question est de savoir comment l'y accueillir avec lucidité, en en faisant un levier au service du projet éducatif et non une source de confusion supplémentaire dans des agendas déjà bien chargés. »*





IA ET RGPD

DES BALISES LÉGALES INCONTOURNABLES

Lors des matinées IA organisées par la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC, un volet — volontairement court — a pourtant occupé une place centrale dans les conférences : le cadre juridique. C'est Erik Dusart, conseiller RGPD au Département juridique du SeGEC, qui en a livré les clés essentielles. Il en distinguait trois principalement : la maîtrise de l'IA, le respect des interdits et le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD).

Comme premier réflexe à adopter, Erik Dusart encourage toute direction d'école à comprendre que tout système d'IA traite des données personnelles, même via un simple prompt. Il doit donc être considéré comme un sous-traitant au sens du RGPD. Ce qui signifie en clair que chaque outil IA (cela vaut aussi pour les logiciels classiques) mérite une analyse minutieuse de sa politique de confidentialité, en lien avec le délégué à la protection des données (DPO) de l'établissement.

Ensuite, il est revenu sur le fameux « AI ACT » soit le règlement européen sur l'IA. Celui-ci encadre le développement et l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle dans tous les secteurs de la société. Un règlement qui classe notamment les IA selon leur niveau de risque — de l'usage libre aux pratiques carrément interdites — pour protéger les droits fondamentaux des citoyens tout en permettant l'innovation.

« Certains usages sont purement et simplement interdits depuis février 2025, notamment la reconnaissance d'émotion dans un cadre scolaire ou professionnel — y compris avec le consentement des personnes concernées. D'autres systèmes, dits "à haut risque" — comme ceux qui évaluent les apprentissages ou déterminent l'accès à une formation — seront eux soumis, dès août 2026, à des obligations strictes. »

Le conseil d'Erik Dusart est clair en la matière. « Il faut privilégier des solutions dédiées à l'éducation (Google Workspace, MS365 pour l'éducation) et formaliser les usages validés dans la politique de protection des données de l'établissement. »

Des outils et un modèle de charte IA

Pour aider les établissements à y voir clair, le SeGEC a édité plusieurs outils visant à encourager un usage responsable, éclairé et éthique des IA. L'enjeu est d'identifier les éléments à prendre en considération selon les contextes d'utilisation. « Il revient à chaque PO d'élaborer sa propre charte d'usage de l'IA et de veiller à organiser la formation des utilisateurs, afin que chacun comprenne les forces et faiblesses de ces outils et les utilise à bon escient », souligne Sonia Gilon, conseillère en gestion de la connaissance au SeGEC.

Ces ressources s'appuient sur cinq principes essentiels : la responsabilité individuelle et le contrôle humain (chaque utilisateur répond du résultat final généré) ; la protection des données personnelles et des droits d'auteur ; la transparence (ne pas s'approprier une production issue de l'IA sans le signaler) ; l'éthique et l'équité (tout jugement de valeur doit relever d'une analyse humaine) ; enfin la sobriété numérique, car l'IA n'est pas sans impact environnemental.

■ Gérald Vanbellingen

Un épisode de notre podcast « L'Heure de Fourche » s'est aussi intéressé à l'IA en évoquant ces modèles de charte IA et des outils pratiques pour aider les écoles à mieux intégrer l'IA dans leur quotidien : le.segec.be/IA_Ecole

Les balises du SeGEC pour une utilisation responsable des systèmes d'IA ainsi que des modèles de charte sont disponibles sur l'extranet du SeGEC. le.segec.be/IA_BalisesModele

Ressources pour plus aller plus loin

- IA | Obligations des établissements :
→ le.segec.be/IA_obligations
- Mise en œuvre du RGPD en 7 étapes :
→ le.segec.be/7_RGPD
- EU Artificial Intelligence Act, la loi européenne sur l'intelligence artificielle (AI ACT) :
→ le.segec.be/AI_ACT

L'IA au service du projet éducatif, pas l'inverse

L'IA, oui ! Mais à bon escient. C'est le mot d'ordre que défendent les conseillers techno-pédagogiques (CTP) à la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC. Dans un contexte où la demande de formation explose, ils plaident pour une approche outillée, critique et progressivement ancrée dans le projet éducatif de chaque établissement. Mike Michot, CTP pour le diocèse Bruxelles-Brabant, trace les contours d'une transition qu'il accompagne quotidiennement sur le terrain.

“ Faire de l'IA pour faire de l'IA n'a pas de sens. On essaye de la garder comme un élément transversal, un outil qui vient soutenir les pratiques existantes et aider chacun à gagner en efficacité. » Pour Mike Michot, conseiller techno-pédagogique (CTP) à la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC, l'intelligence artificielle n'est ni une révolution spectaculaire ni une fin en soi, mais un levier concret au service du travail éducatif.

L'enjeu à long terme est clair et consiste à permettre aux directions de se réapproprier du temps pour leurs missions pédagogiques. « Si on peut simplifier certaines tâches, analyser plus rapidement des documents ou automatiser certaines opérations, cela permet de se concentrer sur l'essentiel », explique-t-il. Néanmoins cette évolution suppose un accompagnement structuré et progressif.

Sur le terrain, la demande est forte et les formations rencontrent un réel succès. Au point parfois d'écraser toutes les autres thématiques. Cela témoigne surtout d'un besoin d'appropriation face à des technologies en constante évolution. « L'IA évolue tous les jours, il faut qu'on arrive à suivre et qu'on reste cohérents dans notre discours », souligne Mike Michot. « Plutôt que de multiplier des outils, en tant que formateurs, on va plutôt privilégier l'approfondissement de solutions identifiées pour leur utilité concrète, comme l'analyse de documents ou l'automatisation de tâches. »

L'approche repose avant tout sur des usages pratiques et vérifiés sur le terrain, comme la génération de questionnaires, la préparation d'activités, des synthèses de contenus complexes ou encore une aide à la gestion d'établissement.

« Les directions avaient besoin de prendre le temps de se poser, d'identifier un projet et de travailler concrètement avec des applications », explique-t-il. « L'objectif est de montrer la plus-value réelle dans le quotidien professionnel. »

Une (r)évolution qui s'accompagne toutefois de défis importants. Les questions liées à la protection des données, aux choix technologiques ou encore aux réticences idéologiques constituent autant d'étapes à franchir. « Il y a d'abord une question personnelle : est-ce qu'on est favorable ou non à l'IA ? Ensuite viennent les enjeux de données et de cadre d'usage », observe le CTP. « D'où l'importance d'un usage responsable et critique. Il faut l'utiliser à bon escient, vérifier les contenus et éviter de générer inutilement. »

Un enjeu qui dépasse les directions

Au-delà des directions, l'ensemble de la communauté éducative est concerné. Enseignants, personnel administratif, élèves : tous peuvent bénéficier de ces outils, à condition d'être accompagnés. « Tous les acteurs doivent être sensibilisés et avoir des clés pour l'utiliser correctement », insiste-t-il. « L'intelligence artificielle devient ainsi un enjeu collectif, appelé à transformer progressivement les pratiques scolaires. »

Plus largement, ces initiatives s'inscrivent dans une dynamique d'évolution continue. Concertations d'équipe, mutualisation de pratiques et formations complémentaires visent à inscrire l'intelligence artificielle dans le fonctionnement quotidien des établissements, au service du projet éducatif. « Ce n'est qu'un début », conclut Mike Michot.

■ **Gérald Vanbellingen**



IA À L'ÉCOLE :

DES RESSOURCES CONCRÈTES POUR ACCOMPAGNER LES ÉCOLES

Pour aller plus loin dans l'appropriation des intelligences artificielles à l'école, plusieurs dispositifs concrets ont été développés par le SeGEC. Processus clé en main, bibliothèque évolutive de ressources, ateliers pratiques et portail numérique : autant d'outils pour permettre aux directions et aux équipes éducatives d'avancer de manière structurée et adaptée à leur réalité de terrain.

Des ressources et outils axés IA

Pour prolonger les matinées IA et offrir un accès structuré à une multitude de ressources, les conseillers techno-pédagogiques à la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC ont également conçu une page « *Start.me* » dédiée aux ressources IA. Une page qui rassemble des liens vers des outils, des guides, des tutoriels, des repères pédagogiques, des exemples d'usages ou encore des supports de formation qui vont bien au-delà de ce qui a été présenté lors des matinées. Cette page a pour vocation de servir de bibliothèque évolutive pour les enseignants, directions et membres des équipes éducatives et/ou administratives des écoles qui veulent approfondir leurs connaissances sur les intelligences artificielles, découvrir de nouveaux outils adaptés à l'éducation ou trouver des pistes concrètes pour leurs pratiques en classe.

En résumé, ce « *Start.me* » peut accompagner chacun à explorer, tester et intégrer l'IA de manière réfléchie et pédagogique, en lien avec les besoins définis sur le terrain et les objectifs de formation du réseau.

Lien : miniurl.com/ressources-ia

Des ateliers pratiques bonus

Pour permettre aux directions d'école de s'entraîner à utiliser l'IA de manière utile, plusieurs tutoriels ont été réalisés. Le premier consiste à vous donner la possibilité d'automatiser l'envoi de mails automatiques liées à un formulaire Microsoft Forms. Le second vous permettra de comprendre comment automatiser la gestion de certaines commandes, comme les repas grâce à Copilot. Enfin, le troisième vous permettra à nouveau de créer des réponses automatiques à un mail avec Copilot.

Les trois liens :

- [Miniurl.com/automatisation-forms1](https://miniurl.com/automatisation-forms1)
- [Miniurl.com/automatisation-forms2](https://miniurl.com/automatisation-forms2)
- [Miniurl.com/automatisation-reponse-mail](https://miniurl.com/automatisation-reponse-mail)

Le numérique en classe, des formations pour tous les profs !

Pour soutenir les écoles dans le développement d'une culture numérique solide et réfléchie, l'IFEC, en collaboration avec la Direction de l'enseignement fondamental, a lancé un portail numérique. Entièrement dédié au numérique éducatif, ce site centralise formations, webinaires, ressources pratiques et contacts pour accompagner les projets d'établissement. S'il ne se limite pas à l'intelligence artificielle, il propose aussi de nombreux contenus liés à l'IA : outils présentés en webinaires, replays, pistes pédagogiques et formations spécifiques. Les équipes peuvent également rejoindre une communauté de pratiques ou solliciter un accompagnement des CTP. Un espace structuré pour avancer, pas à pas, dans la transition numérique.

Le portail : numerique.ifecformation.be

Un processus autoportant pour accompagner les écoles face à l'IA

Pour permettre aux directions d'écoles fondamentales d'avancer à leur rythme dans la réflexion autour des intelligences artificielles, les conseillers techno-pédagogiques à la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC ont mis sur pied un processus autoportant. « *Chaque direction qui le souhaite pourra, elle-même, animer une concertation en école de A à Z autour de l'IA au moyen d'un kit entièrement préparé* », explique Jean Huberlant, CTP au fondamental. Conçu comme un dispositif clé en main, il propose une trame d'animation, des supports prêts à l'emploi et des pistes de discussion pour structurer les échanges. L'objectif de ce processus consiste à soutenir une appropriation collective et progressive des enjeux liés à l'IA, en donnant aux équipes les moyens de se former et de construire ensemble des repères adaptés à leur réalité de terrain.

Lien extranet : https://le.segec.be/leadership_IA

■ Gérald Vanbellinghen



QUAND UN DIRECTEUR DÉVELOPPE S

Gestion de l'absentéisme, calcul administratif, organisation des projets... Éric Berteau, directeur de l'École fondamentale Sainte-Marie B à La Louvière, développe lui-même des outils basés sur l'intelligence artificielle pour simplifier le fonctionnement de son établissement. Son objectif à long terme : réduire les tâches répétitives et les automatiser au maximum pour libérer du temps, notamment pour le pilotage pédagogique.

“ Je vais vous montrer comment fonctionne l'application que j'ai développée à l'aide de l'IA (Claude AI) pour aider à gérer l'absentéisme à l'école. L'idée, ça a surtout été d'automatiser l'encodage. Dans la pratique, on encode toujours le nombre de demi-jours d'absence par élève, mais ensuite, le reste est automatiquement géré grâce à l'application. Ce qui signifie que quand l'encodage est terminé, on peut générer un rapport global avec ma secrétaire qui montre le nombre de demi-jours d'absence par élève. En fonction du nombre constaté, cela envoie des mails automatiques au service du droit à l'inscription et/ou aux parents d'élèves. Pour les parents dont on n'aurait pas l'adresse mail, cela génère aussi un rapport en pdf. On va d'ailleurs le faire en temps réel ici, on verra ensuite si on a des réactions, mais en général les parents se manifestent très rapidement. »



Éric Berteau ©DR

La gestion scolaire automatisée par l'IA

Il suffit qu'Éric Berteau finalise sa tâche pour que le téléphone se mette déjà à sonner. À l'autre bout du fil, un des parents d'élève concerné par les absences de son enfant.

« Depuis que l'application est en place (octobre 2025), les réactions des parents sont très souvent immédiates, c'est assez fou », continue le directeur alors que deux autres parents se manifestent tour à tour par téléphone. « On a vraiment été étonnés. Avant, certains n'allaient même pas chercher les recommandés qu'on leur envoyait par rapport à ces absences. »

Efficace, l'application fait aussi gagner beaucoup de temps au directeur et à sa secrétaire. « On a 540 élèves ici à l'école. Avant, on encodait ces absences dans un fichier Excel, on imprimait et puis c'était tout ou presque. Ici, l'application nous permet de faire un suivi bien plus complet de l'absentéisme et surtout, elle nous fait gagner beaucoup de temps. Avant, en fin d'année, on faisait entre 50 et 60 dénonciations pour des élèves qui dépassaient les 9 demi-jours d'absence injustifiée. Cela prenait une bonne journée de travail. Désormais, la génération des rapports ne prend que quelques minutes. »

La gestion de l'absentéisme n'est qu'un exemple. Éric Berteau développe également d'autres applications adaptées aux besoins de son établissement. « J'en ai développé une autre pour le calcul des C4, soit une tâche qui est parmi les plus casse-pieds qu'on puisse trouver. J'y ai encodé les différents barèmes, les circulaires et après quelques corrections, l'application est devenue 100% fonctionnelle. Là où avant je prenais 15 minutes par C4, maintenant c'est passé à 2-3 minutes. Et puis surtout, ça supprime une tâche répétitive, chi***** et dans laquelle des erreurs peuvent vite se glisser. »



DES PROPRES OUTILS GRÂCE À L'IA

Des outils sur mesure pour son école

Éric Berteau est également occupé de développer une application destinée à donner à la direction de l'école une vision plus claire des voyages scolaires. « Ça permettra à terme à chaque enseignant de créer une demande de projets qui comprendra les informations liées au lieu de départ et d'arrivée, à la date, au nombre d'élèves et d'accompagnants concernés, au coût global et par élève, au transporteur, etc. Ce qui nous permettra de notre côté d'avoir une vision d'ensemble plus claire pour savoir qui est à l'école ou non. Les enseignants verront eux si leur projet est validé, refusé ou postposé et pourquoi. »

Toutes ces applications, le directeur les a développées en dehors des heures de boulot et en optant pour un abonnement premium à une IA – et donc payant. « Il faut évidemment le dire, j'ai fait le choix d'opter pour l'un des abonnements payant car cela offre bien plus de possibilités et j'ai conscience que toutes les écoles ne pourront faire ce choix. Mais d'un côté ça me plaît beaucoup de développer ces applications grâce à l'IA et le PO me suit là-dessus. En moyenne, je dirais que ça m'a pris une dizaine d'heures de travail pour chaque application mais au final ça nous permet de gagner du temps au quotidien, d'aller plus vite et parfois plus loin. La simplification administrative, on en entend parler depuis longtemps mais dans les faits, on demande encore à voir. Ici, ces applications sont efficaces, même s'il faut parfois effectuer des correctifs et veiller à leur bon fonctionnement dans le temps, mais au final, on dégager quand même beaucoup de temps. Un temps qui pourrait peut-être être utilisé pour aller plus dans les classes ou mener d'autres projets. Développer des solutions qui sont opérationnelles directement et adaptées à la situation de l'école a un côté très satisfaisant. »

De charte IA, il n'en est pas encore question au sein de l'école, mais elle sera probablement développée dans le futur. « Nous n'en avons pas encore, que ce soit pour les enseignants ou les élèves. Mais il est prévu de former les enseignants à l'IA dans un futur proche. Une fois les formations effectuées, on y pensera. » ■ **Gérald Vanbellingen**



Des idées plein la tête

Éric Berteau a fait du développement de petites applications utiles à son école un petit hobby. Il pense à en développer une autre pour les bulletins par exemple. « Les possibilités sont en réalité énormes, il faut juste s'assurer que tout fonctionne bien avant de se lancer. L'idée, ce ne sera jamais de supprimer le facteur humain, car on en aura toujours besoin pour avoir des réponses nuancées, ce que l'IA ou les outils numériques en général ne permettent pas. Mais si ça nous permet de dégager du temps, c'est parfait. Et puis, comme dit auparavant, ça me plaît. Je travaille aussi à développer une application qui pourrait générer des leçons pour les enseignants. Le tout sur la base des programmes et en paramétrant à la fois l'âge des élèves, le thème, la leçon, un enseignement explicite ou du socioconstructivisme, etc. Je dois avoir déjà passé une quarantaine d'heures dessus et ce n'est pas fini, mais c'est déjà fonctionnel. »



Martin Goubau © DR

DE PASSION À SERVICE RENDU À TOUTE UNE ÉCOLE : LA MISSION MULTIPLE D'UN RÉFÉRENT NUMÉRIQUE

Titulaire en 5^e primaire à l'École Saint-Augustin de Forest, Martin Goubau est aussi référent numérique depuis une bonne dizaine d'années. Entre gestion du réseau wifi, création d'applications sur mesure et éveil aux médias, il jongle au quotidien entre sa classe et les besoins de toute une école. Portrait d'un passionné qui a transformé son intérêt pour le numérique durant ses heures de loisir en un service collectif.

CARRIÈRE

Le jour où je suis devenu enseignant :

« À la fin de mes secondaires, j'hésitais entre devenir policier ou enseignant. J'ai même passé tous les tests pour entrer à la police. Mais lors du dernier entretien, on m'a dit que j'étais "trop gentil", que je ne mettais pas assez en avant le côté répréhensif du métier. Sur le moment, cela m'a déstabilisé. Mais avec le recul, c'était sans doute la meilleure chose qui pouvait m'arriver. En effet, depuis l'enfance, j'étais engagé dans les mouvements de jeunesse. J'ai été animateur pendant des années auprès d'enfants et de préadolescents. J'aimais cette énergie, cette relation éducative. L'enseignement s'est imposé comme une évidence. J'ai alors enseigné sept ans à Notre-Dame de la Consolation à Uccle avant d'arriver à Saint-Augustin, où je suis désormais nommé. Ce qui fait que j'enseigne depuis 16 ans environ. »



Martin Goubau © DR

Le jour où je suis devenu référent numérique

« Le numérique a toujours été une passion pour moi. J'adore tester des outils, comprendre comment ils fonctionnent, essayer des revers, recommencer quand ça ne marche pas, etc... C'est vraiment quelque chose que j'aime profondément. Avant d'avoir le titre de référent numérique, j'ai installé le wifi, configuré les antennes, repensé le réseau. Au départ, ce n'était pas une mission officielle, mais plutôt une aide spontanée. Le statut "formel" de référent numérique, je l'ai depuis deux ou trois ans. Au début, j'avais quatre heures détachées pour travailler avec les élèves, principalement pour l'éveil aux médias. Je passais dans les classes de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e primaires. On abordait les fake news, la sécurité sur Internet, la question des images manipulées, l'analyse d'images, etc. Je leur expliquais par exemple que si 95 % d'une réponse donnée par une IA peut être correcte, les 5% restants peuvent être très problématiques. L'idée c'était aussi de leur montrer que le numérique n'est pas qu'un outil technique, c'est aussi un enjeu citoyen. Puis mon rôle a évolué. La direction avait besoin d'aide pour alléger certaines tâches administratives. Petit à petit, je suis donc devenu un appui plus global pour l'école. »

ÉPANOUISSEMENT

Mes tâches en tant que référent numérique en quelques mots :

« La fonction est multiple, varie énormément en fonction des écoles et dépasse souvent l'idée qu'on peut s'en faire. Ici, je gère le site internet et sa modernisation, les publications sur les réseaux sociaux et la communication numérique vers les parents. Je m'occupe du parc informatique : une vingtaine d'ordinateurs portables, les mises à jour, le stockage, les pannes, les relations avec le fournisseur Internet, l'achat de tablettes, la création des adresses électroniques des nouveaux collègues, etc. En début d'année, je dois aussi redispacher les quelque 250 élèves dans leur classe numérique sur Teams, vérifier que les accès fonctionnent, adapter les fichiers de suivi. Ce sont des tâches peu visibles, mais essentielles pour que tout roule. Je développe aussi des outils pour faciliter la vie de la direction et du secrétariat. Comme un système automatisé d'encodage des repas chauds ou un autre qui gère les rendez-vous avec les parents. Enfin, il y a aussi l'accompagnement des parents qui ne savent plus se connecter après un changement de téléphone, ou les élèves qui viennent poser des questions qu'ils n'osent pas soulever à la maison. »

Ce que j'aime dans mon métier :

« Ce qui m'anime profondément, c'est le partage. Quand je développe un outil, je réfléchis tout de suite à comment le transmettre à d'autres. J'ai aussi récemment créé un système de réservation de stands pour la fête de l'école via Canva Code. Puis j'ai fait un tutoriel vidéo, et publié tout ça sur le groupe Facebook des référents numériques. Les collègues peuvent le dupliquer, modifier leur nom d'école, leurs créneaux, leur mot de passe. C'est ça, pour moi, la valeur principale du métier : ne pas garder pour soi, construire pour les autres. »

En quoi l'IA a-t-elle changé la fonction de référent numérique ?

« Ma directrice est récemment revenue d'une formation sur l'intelligence artificielle (les matinées IA dont on vous parle en pages 8, NDLR). Un conseiller techno-pédagogique lui avait montré comment créer un système de prise de rendez-vous via Canva Code. Elle l'avait testé elle-même, sans aucune compétence technique, et m'a dit : "c'est génial." J'ai rebondi là-dessus et passé plusieurs heures à améliorer ce système. Pourtant, je n'ai aucune connaissance en codage non plus. Et ça, c'est la différence fondamentale qu'apporte l'IA. Une puissance de travail exceptionnelle et accessible à tous ou presque. En classe, l'IA me permet de transformer rapidement un document papier en exercice interactif, de générer un jeu d'association, de créer un QR code pour que les élèves s'entraînent à la maison, etc. Mais si l'IA peut nous faire gagner du temps, il faut rester vigilant. Tout évolue très – voire trop vite. J'avais notamment vu passer une chanson générée par l'IA qui se faisait passer pour un artiste connu. Les enfants étaient convaincus que c'était bien une vraie personne. Ça démontre l'importance de former les élèves à se poser les bonnes questions plutôt qu'à simplement consommer les réponses qu'une IA peut produire. »

DIFFICULTÉS

Mes difficultés au quotidien :

« La grande difficulté, c'est la charge de travail. Officiellement, je dispose de deux heures, mais dans la réalité, on sort largement de ce cadre. Beaucoup de projets avancent le soir ou le week-end. Depuis le début de l'année, j'en suis à près de treize heures de travail supplémentaires, soit environ quatre à cinq heures par mois. Il faut aimer ça, sinon c'est impossible. Il y a quelques années, je me faisais d'ailleurs littéralement dévorer : des collègues débarquaient en plein cours, "Martin, j'ai un problème avec l'ordinateur". J'ai alors dû poser un cadre clair pour leur expliquer que je suis disponible pendant les pauses mais pas pendant les cours. L'autre frustration, plus structurelle, touche aux projets qu'on lance et qui tombent à l'eau. J'avais développé un système d'automatisation des notes de frais. Il fonctionnait bien puis des directives comptables ont imposé une étape papier préalable. Ça a signé la fin de cette expérience. Avec le numérique, c'est souvent comme ça : on avance puis on recule et ça recommence. C'est parfois très frustrant. »

ET SI ?

Mes premières décisions si je devenais ministre de l'Éducation :

« Je rendrais la fonction de référent numérique systémique, clairement définie et assortie d'un volume d'heures garanti – un mi-temps dédié serait idéal. Avec du temps réellement prévu, le référent pourrait soutenir la direction, accompagner les collègues, développer les compétences numériques des élèves et coordonner la formation à l'IA. Mais surtout, il nous permettrait de former plus de monde : le numérique ne peut pas reposer sur une seule personne. Il doit devenir une culture partagée. Car il fait partie du quotidien des élèves. Nous devons leur apprendre à l'utiliser intelligemment. Aujourd'hui, pourtant, les moyens ne suivent pas. Le nouveau tronc commun prévoit une heure hebdomadaire de FMTTN. Néanmoins, si un référent devait l'assurer dans chaque classe, cela représenterait déjà douze heures, avant même la gestion du site, de l'infrastructure ou des réseaux. La fonction est essentielle, mais elle reste insuffisamment reconnue et trop floue. Selon la direction interrogée, la définition du rôle varie fortement. De mon côté, ce qui me permet de rester motivé, ce sont justement les échanges menés en début d'année avec ma direction pour clarifier les attentes et le cadre de travail. Sans cela, on finit par tout faire bénévolement, entre deux cours. »

■ **Gérald Vanbellingen**

Chaque mois, Entrées Libres part à la rencontre d'un enseignant de notre réseau et lui soumet à son tour un devoir : notre questionnaire de Proust, version profs ! La pratique d'un(e) collègue vous inspire et mérite d'être mieux connue ?

Écrivez-nous : redaction@entrees-libres.be



« TOUS SUR LE MÊME BATEAU »

PIERRE SCIEUR FACE AUX DÉFIS DU TRONC COMMUN

C'est en 2021 que Pierre Scieur pousse les portes du SeGEC en tant que coordonnateur de la Cellule de soutien et d'accompagnement (CSA) pour la Direction de l'enseignement secondaire. Avec son équipe de 105 conseillers, il accompagne 33 000 enseignants au jour le jour, notamment dans la mise en œuvre du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Alors que le tronc commun est menacé et que la CSA va subir des coupes budgétaires, il garde le cap. Portrait d'un homme de terrain qui refuse de dire non.

Un parcours au service de la jeunesse

Le parcours de Pierre Scieur ressemble à un fil rouge tissé d'engagement au service des autres. « J'ai eu la chance de savoir assez vite ce que je voulais faire », raconte-t-il. Il sait qu'il veut devenir professeur de français. « J'avais eu un professeur très interpellant, qui nous bousculait pas mal. » Cette rencontre le met tout de suite sur le chemin de la littérature et de l'analyse de texte.

C'est à La Louvière que Pierre, muni de son diplôme d'études romanes, commence sa carrière d'enseignant. Alors qu'il n'a jamais mis les pieds dans cette ville, le directeur lui donne sa chance « parce que j'étais scout », confie-t-il avec un sourire. Ce mouvement de jeunesse, dans lequel il est déjà bien impliqué, le mène d'ailleurs à quitter temporairement l'enseignement.

Durant onze ans, il travaille pour Les Scouts (anciennement Fédération des Scouts catholiques) dont il prend la présidence pendant six ans. En 2007, le mouvement connaît son point d'orgue : un rassemblement de 100 000 scouts à Bruxelles pour célébrer le centenaire du scoutisme, « le plus grand rassemblement scout jamais organisé dans le monde », assure-t-il.

À la fin de son mandat, il retourne dans l'enseignement en tant que directeur adjoint, puis directeur dans un établissement secondaire à Manage, poste qu'il occupe pendant neuf ans. « J'adore le métier de directeur », confie-t-il. « C'est un

peu comme être bourgmestre d'un village. Il faut aussi bien veiller à ce qu'il y ait du chauffage qu'accueillir de nouveaux enseignants ou aider à régler des conflits. » C'est en tant que directeur qu'il découvre le travail accompli par la CSA. L'école est « un peu en crise », raconte Pierre Scieur. Grâce au soutien du réseau et à ses équipes, il parvient à la redresser. Cette expérience forge en lui une conviction profonde : l'accompagnement change véritablement les choses.

Accompagner plutôt que former

En 2021, Pierre Scieur décide de « rendre la pareille » aux équipes de la CSA qui l'avaient soutenu lorsqu'il était directeur. Il répond à un appel à candidature pour coordonner la Cellule de soutien et d'accompagnement pour la Direction de l'enseignement secondaire du SeGEC. « Pour moi, c'était se remettre en danger, sortir de la routine. J'ai été candidat pour coordonner un service dont je n'étais pas membre », explique-t-il. Pour asseoir sa légitimité dans ce nouveau rôle, il entreprend un master en accompagnement. « Cette formation m'a donné une assise théorique, moi qui suis plutôt un homme de terrain. »

Dès son arrivée, Pierre imprime sa volonté de rendre le service le plus équitable possible.

« Nous ne pouvons pas fonctionner en mode "premier arrivé, premier servi" avec 335 établissements et 33 000 enseignants », souligne-t-il. Avec son équipe, il rend la CSA plus propositionnelle : « Nous avons pris un nouveau tour-



Pierre Scieur ©DR



© Upklyak (Freepik)

nant. En plus de répondre aux nombreuses demandes, nous soumettons des propositions concrètes aux écoles, comme les ateliers du tronc commun. »

C'est là que réside la spécificité de l'accompagnement par rapport à la formation. « *Le principe de l'accompagnement, c'est vraiment de partir des questions des personnes et de leurs besoins. Nous n'arrivons pas avec un contenu contractualisé à l'avance. Ce sont les équipes éducatives qui amènent le matériel* », insiste Pierre. C'est une approche qui nécessite délicatesse et respect. « *Il s'agit du fruit du travail de personnes, elles y tiennent. Nous ne sommes pas là pour donner des leçons. Les professeurs ont une grande expertise du terrain et il faut en tenir compte* », rappelle-t-il.

Pour Pierre et son équipe, il est essentiel de mieux communiquer sur les missions de la CSA. Au travers différents canaux de communication, ils tentent de faire comprendre à tous ce qu'est vraiment l'accompagnement et comment il peut soutenir concrètement le travail des équipes éducatives.

Les ateliers du tronc commun : « du jamais vu »

Face à l'ampleur de la réforme du tronc commun qui concerne 10 000 enseignants rien que pour les premières et deuxième années, la CSA a dû innover. « *Nous nous demandions comment nous allions faire. Si nous attendions les demandes, nous aurions été très vite débordés* », raconte le coordonnateur. Pour anticiper le problème, la CSA se lance dans l'organisation d'ateliers à l'échelle des centres d'enseignement secondaire (CES). En 2025, la CSA a rencontré 7 500 enseignants. De janvier à mai 2026, ce sont près de 10 000 enseignants qui seront formés aux nouveaux programmes.

« *C'est du jamais vu !* », confirme Pierre Scieur. « *Nous dispensons deux à trois ateliers par semaine pendant quatre mois. Les kilomètres tournent sur les compteurs.* » Ces journées permettent aux enseignants de fabriquer des séquences de cours. En effet, pour le coordonnateur, la participation est essentielle. « *Il n'y a pas de changement s'il n'y a pas de*

participation. Nous ne pouvons pas juste informer. Si nous ne sommes pas acteurs du changement, celui-ci ne prendra jamais vraiment vie. »

Ces ateliers commencent toujours par une écoute des préoccupations des enseignants avant de travailler de façon concrète sur les nouveaux référentiels. Il faut trouver l'équilibre entre reconnaissance des inquiétudes et mise en mouvement productive. Le coordonnateur profite de ces rencontres pour, avant tout, « *créer du lien entre toutes les composantes du réseau* ». La cohésion est une mission qui lui tient particulièrement à cœur : « *Tous sur le même bateau, c'est notre idée. Nous essayons de faire en sorte que nos écoles tiennent le coup.* »

Garder le cap malgré les incertitudes

C'est un défi de taille : comment maintenir la motivation des équipes lorsque le gouvernement en place annonce déjà des modifications à une réforme qui n'est pas encore entrée en vigueur ?

« *D'abord nous écoutons. Nous faisons preuve d'empathie par rapport au poids des incertitudes* », répond le coordonnateur. « *Certains professeurs ont l'estomac noué lors de nos présentations.* » Pierre Scieur rappelle le sens du projet. « *Le tronc commun, c'est une réforme ambitieuse qui tente de proposer des solutions par rapport aux grandes difficultés de l'école : échec, redoublement, décrochage et grande iniquité.* »

Les inflexions annoncées, notamment l'introduction de huit heures de cours au choix en troisième année, l'inquiètent. « *Nous pouvons craindre une préorientation. Le projet du tronc commun, c'est de rassembler pour séparer plus tard.* »

« *Le réseau libre va utiliser sa liberté pour faire le mieux possible avec le nouveau cadre* », lance-t-il. Pour illustrer ce propos, Pierre propose l'exemple des conseils de classe. « *Notre réseau a une grande force : des conseils de classe durant lesquels nous prenons le temps de parler de tous les élèves et pas uniquement de ceux qui ont des difficultés.* »



Menacés mais déterminés

L'équipe de la CSA rencontre une menace encore plus concrète : la réduction annoncée des moyens des fédérations de Pouvoirs organisateurs. « C'est incompréhensible pour nous. On nous dit que les réformes entrent en rythme de croisière et donc qu'on a moins besoin de la CSA. Mais le tronc commun n'est pas du tout en rythme de croisière. Il est seulement en train de se préparer avec une série d'incertitudes, tant pour les directions que pour les enseignants. »

Cette perspective pèse sur les équipes. « La pilule est compliquée à avaler. On nous dit que le travail réalisé est apprécié mais aussi que nous ne sommes qu'une ligne dans un tableau budgétaire. » Pierre Scieur rappelle que « moins de conseillers signifie moins d'accompagnement. Cet accompagnement ne se fait pas au travers d'un écran mais en allant à la rencontre du terrain. »

Une baguette magique au service de la reconnaissance

Si Pierre Scieur avait une baguette magique, que changerait-il ? « Ce serait une baguette qu'on devrait agiter un peu partout et qui contiendrait des ondes positives pour que les

personnes soient plus sereines et reconnues pour ce qu'elles sont : des professionnels engagés dans l'enseignement. » Pour lui, la reconnaissance est essentielle : « Nos profs et nos éducateurs ont besoin que nous leur disions "merci". Nous abordons mieux le changement quand nous avons confiance en nous et dans les équipes. »

Il poursuit sa réflexion avec une belle métaphore : « L'école, c'est un peu comme l'équipe de foot : tout le monde a son avis. C'est compréhensible, car tout le monde est allé à l'école. Pourtant, derrière, il y a des professionnels qui travaillent dur. » Il craint « que le climat actuel n'éloigne de futurs collègues de cette belle profession. »

Malgré les turbulences, Pierre Scieur garde le cap, porté par une conviction inébranlable : « Le cap, c'est toujours le même. Nous pensons aux élèves, à la construction de leur avenir dans un monde complexe et inquiétant. Nous souhaitons qu'ils trouvent de l'espoir au sein de nos écoles. Ils sont dotés de plein de talents. » Cette foi dans l'école comme une chance pour tous anime chaque jour son travail et celui de son équipe. Elle continue de mobiliser, au-delà des incertitudes budgétaires et politiques, près de 10 000 enseignants en ce début d'année 2026.

■ **Pauline Jans**



Pierre Scieur © DR



Vous voulez tout savoir sur les missions, le rôle et le quotidien des conseillers au soutien et à l'accompagnement (CSA) ?

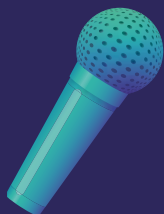


le.segec.be/HDF_CSA



le.segec.be/HDF_CSA_2

Écoutez le podcast du SeGEC, L'Heure de fourche.



**LE PODCAST QUI INSPIRE
LES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT !**

S3E8 Restrictions budgétaires : quels impacts pour nos écoles ?



S3E6 Apprendre avec la ludopédagogie



S3E3 Apprivoiser l'IA à l'école



S3E1 Le bruit à l'école : cet ennemi à dompter !



S2E8 L'Éveil aux langues : jeunes oreilles, grandes découvertes



S1E18 Le coenseignement & les nouveaux programmes de religion



le.segec.be/m/lheuredefourche



« D'ABORD, ON S'ASSIED POUR EN PARLER » :

l'accompagnement des élèves en difficulté repensé

Le 29 janvier dernier, une centaine d'agents PMS se sont réunis dans l'auditoire Coubertin de Louvain-la-Neuve pour une journée de formation : « *L'approche systémique dans le travail avec le jeune – de la fin du fondamental à la fin du secondaire* ». Organisée par le groupe de travail systémique à l'école, la Direction des centres PMS du SeGEC et l'IFEC, cette journée riche en échanges a été marquée par une conférence, suivie de cinq ateliers pratiques. De quoi expliquer, outiller et relancer les agents PMS qui mettent ou veulent mettre en pratique l'approche systémique au quotidien.

“ Parfois quand un enseignant revient vers un agent PMS en disant : "J'en peux plus avec ce gamin, il faut que tu le voies", l'approche systémique consiste d'abord à lui répondre : "D'accord, mais d'abord on s'assied tous les deux pour en parler" », explique Gengoux Gomez, conseiller à la Direction des centres PMS du SeGEC. « L'idée première, c'est vraiment de voir s'il y a des problèmes qui se manifestent tout le temps et partout ou bien si ces problèmes sont plutôt liés à une situation, un endroit, une personne, un cours. Si c'est le cas, on peut alors travailler avec ceux qui sont directement impliqués pour tenter de trouver ensemble des pistes pouvant soulager chaque partie prenante de cette situation. »

L'approche systémique invite également à interroger la dynamique en place à l'école ou dans la classe. Si ce système peut être porteur du problème, il peut aussi contenir des pistes de solution. « Avec la systémique, fini le réflexe d'externaliser systématiquement les élèves en difficulté ou de plonger sur eux pour leur proposer un entretien. Avant d'envisager un suivi individuel, il s'agit de réfléchir avec l'enseignant aux leviers possibles au sein de la classe ou de l'école », ajoute Sophie Verrekt, animatrice du GT systémique à l'école. Une méthode qui peut amener les agents PMS à travailler autrement et qui s'avère prometteuse, notamment face à la saturation des services spécialisés externes.



L'adolescent, un système complexe

Thibaut Petit, psychothérapeute spécialisé en approche systémique, a ouvert la matinée en invitant d'abord les agents PMS à prendre du recul sur leurs pratiques et à questionner leurs représentations de l'adolescence. Une double réflexion qui visait à replacer l'approche systémique dans le contexte des mutations sociétales actuelles qui transforment profondément la construction identitaire des jeunes.

« Un système est un ensemble d'entités qui sont plus liées entre elles qu'avec n'importe quoi d'autre », pose-t-il d'emblée en citant Guy Hardy, assistant social et formateur en approche systémique. Une définition qui invite à comprendre les adolescents dans une perspective globale, en se concentrant sur leurs interactions et les environnements qui les entourent.

Face aux bouleversements actuels, le formateur interpelle autant qu'il s'interroge : « L'importance de la famille est-elle toujours aussi fédératrice ? L'école est-elle toujours aussi déterminante pour l'avenir ? Quand on sait qu'une personne change entre 4 et 7 fois de profession au cours d'une carrière, que les réseaux sociaux sont omniprésents et qu'il existe une inquiétude climatique et/ou géopolitique généralisée, il faut prendre en compte un fait : on ne se construit plus de la même manière qu'avant. C'est d'autant plus vrai pour les jeunes. »

Le conférencier pointe d'ailleurs une étude européenne qui révèle que 94% des jeunes se disent inquiets pour le climat et que 90% affirment que cette inquiétude a des conséquences sur leur quotidien. « Ça aussi, ça fait partie de la réalité de leur système. »



Repenser le sentiment d'appartenance

Dans ce contexte, le rôle du centre PMS prend une nouvelle dimension. « Dans une perspective systémique, notre première intervention pourrait être de s'intéresser au sentiment d'appartenance de ces jeunes », poursuit Thibaut Petit. « De voir ce qui les fait vibrer : leurs amis, leur famille, l'école, leurs activités sportives ou culturelles ? Ce qui est urgent, c'est de vérifier si le jeune qui a des difficultés ressent ou non ce sentiment d'appartenir à un système, d'être quelqu'un qui apporte quelque chose et qui reçoit plus que s'il était seul ? »

En effet un jeune peut appartenir à un système sans avoir le sentiment d'exister. « Ce sentiment d'exister, il est beaucoup plus complexe et il nécessite en psychologie, de vérifier avec les jeunes s'ils ont ou non ce sentiment ancré en eux. Souvent, les jeunes les plus inquiétants sont ceux qui ne font pas de vague, qui passent presque à travers les murs. Le plus souvent des filles, mais des garçons aussi qui réussissent super bien à l'école mais qui se sentent très mal. Avec ce jugement terrible que l'on entend alors parfois : "Il est inodore, incolore et sans saveur". Quand vous entendez ça, n'hésitez pas : hurlez que c'est inadmissible. »

L'intervenant, premier outil de travail

La deuxième partie de la conférence s'est concentrée sur la posture professionnelle des agents PMS. « Nous sommes notre premier et notre principal outil de travail », martèle Thibaut Petit. Cette affirmation implique un travail constant sur soi, sur ses émotions et ses zones de résonance personnelles.

Face aux urgences du quotidien, le formateur invite à la simplicité : « Simplement s'asseoir avec un jeune c'est déjà génial. Mettre la main sur son épaule, c'est déjà un signe de soutien. » Il rappelle l'humilité nécessaire : « On est dans un cadre d'intervention défini, pas dans un système de thérapie sur 10 ans. On va intervenir trois ou quatre fois une heure, mais il faut se dire que ce sera déjà génial pour le jeune. L'essentiel, c'est aussi de créer ce lien avec le jeune. »

Une perspective qui permet de diminuer une pression interne au métier sans renoncer à l'ambition générale de veiller au bien-être et à la santé mentale des élèves. Un message d'autant plus important que la fatigue professionnelle guette les agents PMS : « Vous prenez tellement soin des autres que vous oubliez de prendre soin de vous », conclut-il.

La systémique : une posture différente, pas une baguette magique

Dans l'après-midi, les participants à cette journée dédiée à la systémique ont pu prolonger leurs réflexions en se rendant dans deux des cinq ateliers proposés. L'occasion pour les agents PMS d'échanger en petits groupes, d'expliquer leur vision de la systémique, de détailler ce qu'ils mettent en place au quotidien, leurs difficultés, leurs craintes comme leurs réussites.

L'atelier consacré aux « spécificités de l'adolescence dans une approche systémique » a notamment permis de repartir avec des pistes inattendues pour créer ou renforcer ce lien dont parlait Thibaut Petit le matin. Comme oser sortir de l'école avec le jeune, lui proposer une discussion dans le parc à côté, l'emmener manger une glace ou encore parler sous un panier de basket. Autant de possibilités de se renouveler dans ses pratiques, de les conforter, de les mettre en perspective et/ou de sortir du face-à-face classique des entretiens.

Comme le résumait un formateur « La systémique, si elle a des avantages certains, n'est pas pour autant une baguette magique. C'est aussi et surtout une posture qui met le jeune qui rencontre des difficultés au centre des préoccupations, qui lui permet de s'exprimer et d'être entendu. Ce qui doit déjà l'aider à mettre de l'ordre dans sa tête et contribuer à créer ou renforcer du lien. Ce qui n'est pas rien, au contraire. »

Une approche intéressante pour les éducateurs aussi

En fin de journée, les participants ont eu l'occasion d'écouter quelques morceaux choisis d'une interview d'un éducateur du secondaire qui pratique également cette approche systémique avec ses élèves et ses collègues professeurs. Une belle manière de se rendre compte que chacun peut, à son niveau, repenser cet accompagnement des jeunes qui fréquentent nos écoles.

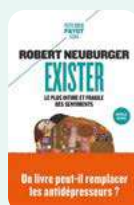
■ Gérald Vanbellingen

Pour aller plus loin



"S'il te plaît, ne m'aide pas" © Guy Hardy

« Vers une neuro-écosystème, manifeste pour un changement » (2011), co-écrit notamment par Guy Hardy, spécialiste de l'aide contrainte que les agents CPMS connaissent probablement via son ouvrage « S'il te plaît, ne m'aide pas ».



« Exister, le plus intime et fragile des sentiments » de Robert Neuburger, sur le sentiment d'existence au-delà du simple sentiment d'appartenance.



« Des difficultés scolaires aux ressources de l'école. Un modèle de consultation systémique pour psychologues et enseignants » de Chiara Curonici, Françoise Joliat, Patricia McCulloch.

**HALL 7 : ET SI DEMAIN,****LES IA ENTRAIENT EN COMPÉTITION ?**

Les intelligences artificielles font désormais partie de notre quotidien. Alliées pour les uns, dangers pour les autres, les débats autour de leur utilisation sont nombreux. Mais que se passerait-il si elles entraient en compétition entre elles, outrepassant la vigilance de l'Homme ? C'est cette question qu'aborde Olivier Guisset dans son premier roman. *Hall 7* entraîne le lecteur dans une enquête policière haletante sur fond de questionnement autour des IA et des dangers qu'elles pourraient représenter hors de toute régulation humaine.

Dans *Hall 7*, Abel, informaticien belge, se retrouve embarqué malgré lui dans l'enquête lancée suite à l'accident de voiture de son ancien patron, Paul, et la disparition de la femme de celui-ci, Nadia. Léa Conti est chargée de mener l'enquête sur ces deux dirigeants du laboratoire « *Research department on recursive cognition* » de Montréal.

Olivier, vous êtes consultant en informatique de métier. Comment en êtes-vous arrivé à écrire un roman ?

« J'ai toujours aimé écrire mais je n'avais jamais écrit de textes, encore moins de romans. J'ai réalisé des études scientifiques mais écrire a toujours été quelque chose qui m'amusait. Écrire un roman a toujours été sur ma liste de souhaits, quelque chose que j'avais en tête. J'ai débuté *Hall 7* en 2023. À cette époque, j'étais souvent aux Pays-Bas pour mon travail, quatre soirs par semaine à l'hôtel, seul. Je me suis dit que j'étais dans les conditions idéales. »

C'est votre métier qui a dicté le choix du sujet ?

« Oui c'est clair. Cependant, je pense que ces questionnements autour des IA, tout le monde devrait les avoir. Des gens se demandent encore si les IA vont réellement exister. Cette question-là ne se pose même plus. Dans l'intelligence artificielle, il y a beaucoup de questions que je me pose. Je trouve qu'il est intéressant de se les poser. En tout cas, ça nourrit le roman. »

L'objectif du roman est que le lecteur s'interroge sur l'avenir des IA ?

« Mon premier objectif est que les lecteurs passent un bon moment de lecture. Mais, en effet, il y a deux niveaux de lecture. D'une part, il y a l'enquête policière qu'on peut lire comme telle. D'autre part, il y a ce questionnement sur la propriété intellectuelle, un débat qui va être tranché notamment via l'IA Act mais aussi d'autres réflexions concernant, par exemple, la prise de décision. On prend souvent l'exemple de la voiture électrique autonome. Si elle a le choix entre renverser une poussette ou envoyer le conducteur dans un arbre pour éviter cette collision, que va-t-elle faire ? Et surtout qui sera responsable de la décision qu'elle va prendre ? Actuellement, il n'y a aucune réponse. On peut même aller plus loin. Demain, il y aura peut-être des robots équipés d'armes létales. Est-ce que quelqu'un sera responsable des décisions que ces machines prendront ? Personnellement, ça me tracasse. Des questions se posent également dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement. »

Vous pouvez développer ?

« Demain, comment vont faire les enseignants pour motiver les jeunes à apprendre une langue, par exemple ? Apprendre une langue, ça développe l'esprit via une autre grammaire, un autre ordonnancement des mots, des prononciations différentes,... Je ne suis pas contre du tout l'utilisation des IA, évidemment. J'en utilise, notamment des correcteurs grammaticaux ou d'orthographe. Néanmoins, il faut s'interroger. Même chose pour l'écriture. C'est un acte hyper complexe. Vous devez en même temps penser à la phrase, au geste d'écrire, à la correction en direct,... Si demain, on dit aux enfants qu'il ne faut plus écrire, physiologiquement, le cerveau sera moins développé. Ça me tracasse. »



Pour en revenir au roman, très vite, un sujet arrive sur la table : celui de la compétition entre IA.

« C'est une dimension qui vient du monde la voile. Il y a les régates où c'est le plus rapide qui gagne. Il existe aussi le match, un autre type de course dans laquelle tu as le droit d'embêter l'autre. C'est un peu ce comportement entre les deux ordinateurs que je décris dans le roman. Pour gagner une compétition, on peut embêter l'autre via des actions que nous pourrions qualifier de malveillantes. Or ce n'est pas le cas puisqu'elles font ce qu'on leur demande. »

Au risque de mettre l'humain hors jeu ?

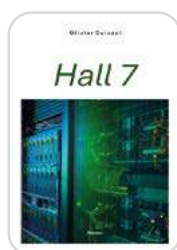
« Oui, éventuellement. Il va être compliqué de donner une échelle de valeurs aux machines. Je prends un exemple un peu forcé. Si un jour, une machine doit décider, en cas de pénurie d'électricité, soit de couper l'alimentation d'un hôpital, soit celle d'un data center. Que va-t-elle choisir ? A priori, de conserver l'alimentation du data center, sinon c'est elle qui s'éteint. »

Au fond, votre roman est un plaidoyer pour une gouvernance renforcée de l'IA ?

« Un plaidoyer, je n'ai pas cette prétention. Disons plutôt une source de réflexion. Les IA sont là, il faut les maîtriser et pour cela, bien les comprendre. »

■ Arnaud Michel

CONCOURS



Olivier Guisset

Hall 7

270 p., 19,50€

Vous voulez vous plonger dans l'univers de *Hall 7* ? Tentez de remporter un exemplaire du roman d'Olivier Guisset !

Rendez-vous jusqu'au 16 avril sur entrees-libres.be.

Les gagnants du concours de février seront avertis par email. Bravo à eux !



Régis Marodon, Ruedi Baur

Combien coûte une abeille ?

Point Nemo, 168p., 23,90€

COMBIEN COÛTE UNE ABEILLE ?

Peut-on donner un prix à la nature ? Cette bande-dessinée documentaire relève le défi d'expliquer les liens entre écologie et économie. Malia, journaliste de retour d'Amazonie, part avec ses amies à la rencontre d'économistes, biologistes et écologistes pour comprendre la sixième extinction des espèces et explorer des solutions face au dérèglement climatique.

Régis Marodon, économiste, et Ruedi Baur, illustrateur, démontrent comment calculer la valeur des services rendus par la biodiversité – comme le travail de pollinisation d'une abeille qui fait économiser des sommes considérables aux contribuables. L'approche visuelle, inspirée du système Isotype, devient un véritable outil narratif : des pictogrammes guident la lecture, traduisent des notions complexes et rendent la compréhension immédiate.

Accessible dès la fin du secondaire, cette lecture pédagogique et accessible interpelle sur notre modèle économique et invite à repenser notre rapport au vivant.



Patrick Weber, Baudouin Deville, Bérengère Marquebreucq,

Kathleen, l'intégrale - 1

Anspach, 208p., 29,90€

KATHLEEN, L'INTÉGRALE - 1

Ce premier volume intégral réunit les trois albums fondateurs de la série *Kathleen* : *Sourire 58*, *Léopoldville 60* et *Bruxelles 43*. Une excellente porte d'entrée pour aborder avec les élèves les grands bouleversements du XX^e siècle à travers le parcours d'une héroïne attachante, libre et engagée.

Hôtesse de l'air audacieuse et profondément humaine, Kathleen traverse trois moments clés de l'histoire : l'Expo 58 et ses coulisses, la décolonisation du Congo et l'occupation de Bruxelles en 1943. Actrice de son époque et de son destin, elle incarne les espoirs, les contradictions et l'émancipation d'une génération de femmes.

Patrick Weber signe une chronique de l'émancipation féminine, racontée avec finesse et authenticité. Le graphisme élégant de Baudouin Deville, magnifié par la mise en couleurs de Bérengère Marquebreucq, fait de cette BD un outil pédagogique précieux. Idéale pour croiser histoire belge, mémoire collective et questionnements citoyens en classe.

■ Déborah Buekenhoudt



LES Bons Plans DU MOIS

EXPOS



« BACK ON SENNE » AU MUSÉE DES ÉGOUTS DE BRUXELLES

Le Musée des Égouts fait revivre la Senne avec une fascinante installation lumineuse et sonore signée Romain Tardy et Coline Cornélis. À travers leur œuvre numérique, les deux artistes explorent des thèmes brûlants : adaptation au changement climatique, refroidissement urbain et gestion de l'eau. Quel avenir pour cette rivière qui a façonné Bruxelles ? L'expérience est unique à chaque visite : les données environnementales captées en temps réel par le réseau Flowbru – débit, température, turbidité, oxygène – font évoluer l'œuvre en continu. Une plongée sensorielle à ne pas manquer, jusqu'en janvier 2027.

Plus d'infos : le.segec.be/BackOnSenne



© Eve-Anne HKS

VOTRE PROCHAINE ESCAPADE ? LA LUNE

Au cœur de l'Ardenne belge, depuis plus de 35 ans, l'Euro Space Center de Transinnes propose une expérience unique et transgénérationnelle. L'expérience phare : la Journée du Spationaute, offre 11 activités immersives – Space Rotor, Planétarium, Mars Village ou encore la toute nouvelle attraction Lunar-X. Jusqu'en mars 2027, l'exposition « Back to the Moon » enrichit la visite d'un double voyage lunaire : dans le passé des grandes missions spatiales et vers l'avenir de la conquête lunaire. Sensorielle et éducative, elle invite à toucher, sentir et manipuler comme si vous y étiez.

Plus d'infos : le.segec.be/BackMoon

APPELS À PROJET



LE FONDS HOUTMAN ET VOS PROJETS AUTOUR DES ÉMOTIONS DES JEUNES

Guerres, climat, crises sociales... une étude menée auprès de 1 300 jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles révèle que 10 % d'entre eux ressentent une anxiété intense face aux polycrises mondiales. Pour y répondre, le Fonds Houtman (ONE) lance un appel à projets visant à soutenir le pouvoir d'agir des enfants et à reconnaître leurs émotions, de façon concrète et durable. Les projets sélectionnés peuvent bénéficier jusqu'à 25 000 €. Date limite : 31 mars 2026.

Les infos : le.segec.be/Houtman_Polycrise



© DR

DES TOILETTES MIEUX ADAPTÉES DANS VOTRE ÉCOLE SECONDAIRE

Les sanitaires scolaires, souvent sources d'inconfort voire d'exclusion, méritent mieux. En 2026, le Fonds BYX, géré par la Fondation Roi Baudouin en partenariat avec COREN asbl, lance l'appel à projets « Ne tournons pas autour du pot ! » pour les écoles secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les écoles sélectionnées bénéficieront d'un soutien financier et d'un accompagnement concret pour améliorer l'état, l'accès et la gestion de leurs sanitaires, en combinant aménagements matériels et actions pédagogiques impliquant élèves et équipes éducatives.

Date limite de candidature : 20 avril 2026.

Plus d'infos : le.segec.be/FRD_WC

RESSOURCES, FORMATIONS



ARCHÉOLO-J FAIT PEAU NEUVE !

L'asbl Archéolo-J lance son tout nouveau site, plus moderne et plus fluide. L'occasion de (re)découvrir une offre riche pour les écoles : baptêmes de l'archéologie, ateliers en classe, excursions, PECA, supports pédagogiques et prêt d'expo. Que vous soyez branchés terrain ou découvertes culturelles, tout est désormais accessible en quelques clics.

L'aventure archéologique commence ici ! archeolo-j.be

WEBINAIRE : LE TABAC EN MILIEU SCOLAIRE À LA LOUPE

Le 23 mars de 12h30 à 13h30, Pierre Laloux, doctorant en santé publique à l'UCLouvain présente les premiers résultats du projet ADHAirE (A Decent and Healthy Air for Everyone). Mené par l'Institut de recherche santé et société de l'UCLouvain auprès de 20 écoles secondaires du Hainaut et financé par la Fondation contre le Cancer, ce projet de quatre ans vise à mobiliser la communauté scolaire contre le tabac, en renforçant les politiques scolaires et en réduisant l'initiation au tabagisme chez les adolescents. Un webinaire accessible à tous, en ligne via Teams.

Pour y accéder : le.segec.be/Webinaire_Tabac

SE FORMER AVEC COREN POUR UNE ÉCOLE PLUS DURABLE

Vous souhaitez faire de votre école un acteur du changement climatique et former vos élèves à devenir de vrais CRACS du développement durable ? COREN asbl, active en Wallonie et à Bruxelles, propose plusieurs formations à destination des équipes éducatives. Le 23 avril, la formation « *Comment mobiliser les jeunes autour de projets liés au Développement Durable ?* » permettra aux enseignants de découvrir des outils concrets pour sensibiliser et engager leurs élèves dans des actions environnementales. D'autres sessions suivront : le 29 septembre sur la mobilisation de l'équipe éducative, et le 12 octobre sur la réduction des déchets à l'école. Organisées au Centre L'Ilon à Namur, ces formations s'adressent aux enseignants du fondamental et du secondaire, ordinaire ou spécialisé.

Plus d'infos sur : le.segec.be/Coren

ÉVÉNEMENTS

4^e ÉDITION DU VIRAGE NUMÉRIQUE : DES IDÉES, DES OUTILS ET DU SENS POUR LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

Le 7 avril, la Journée Virage numérique revient au Centre de formation et de réunion de Namur. Une journée pour prendre du recul, faire le plein d'idées concrètes et questionner la place du numérique dans les apprentissages d'aujourd'hui et de demain. Organisée par la Cellule de soutien et d'accompagnement (CSA) du SeGEC, elle s'adresse aux enseignants, e-référents et directions du secondaire.

Au programme :

- des conférences inspirantes pour prendre du recul sur la numérisation de l'école et l'impact de l'IA sur nos pratiques ;
- des ateliers pratiques pour expérimenter des outils directement transférables dans vos cours ;
- des tables rondes pour échanger sur les réalités de terrain ;
- des stands pour découvrir ressources pédagogiques, plateformes, outils d'autoévaluation et solutions concrètes.

Chacun compose son propre parcours sur place. Les participants repartiront avec : des pistes pédagogiques ; une meilleure compréhension des enjeux humains, éthiques et pédagogiques du numérique ; des retours d'expériences issus du terrain ; et surtout, une vision renouvelée d'un numérique au service de l'intelligence humaine, de l'esprit critique et des valeurs éducatives. Une journée riche, stimulante et accessible, pour tester, échanger et nourrir sa réflexion, quels que soient son rôle ou son niveau de familiarité avec le numérique.

Labellisée IFEC, cette journée peut être intégrée à votre plan de formation. Apportez votre ordinateur ou votre tablette pour profiter pleinement des ateliers et démonstrations !

Infos et inscriptions : le.segec.be/VirageNumerique26

19^e JOURNÉE DE LA CIRI : ÉCOUTER L'AUTRE, UNE EXPÉRIENCE SPIRITUELLE

Le 28 mars, le Collège Matteo Ricci à Bruxelles accueille la 19^e journée d'étude de la Commission Interdiocésaine pour les Relations avec l'Islam (CIRI). Autour du thème « *À l'écoute de l'autre : une expérience spirituelle* », la journée alternera conférences le matin et tables d'échanges l'après-midi. Deux intervenantes prendront la parole : Anne Dubruille, psychothérapeute et animatrice de pleine conscience, sur la rencontre comme expérience spirituelle ; et Zahra Khatri, diplômée en traduction – histoire du monde arabo-musulman et spécialiste du dialogue interreligieux, sur l'altérité comme chemin à cultiver.

Plus d'infos et inscriptions : le.segec.be/CIRI19

■ Déborah Buekenhoudt



TALIS 2024 : CE QUE L'ENQUÊTE RÉVÈLE... OU PAS

Beaucoup de vérités et contre-vérités circulent dans les médias à propos de l'enseignement. Si certaines affirmations sont sans fondement, d'autres s'appuient sur des études solides. TALIS 2024 est l'une d'elles. Toutefois, les résultats d'une enquête, aussi sérieuse soit-elle, doivent être interprétés avec prudence, dans le respect de son cadre méthodologique et de ses limites. À cet égard, le recours aux résultats de l'étude TALIS 2024 pour justifier l'ajout de deux heures supplémentaires au degré secondaire supérieur pose question, dans la mesure où ce degré ne relève pas du champ couvert par l'enquête.

TALIS (Teaching And Learning International Survey) est une étude internationale, organisée tous les six ans par l'OCDE. Elle donne la parole aux enseignants et directions afin d'appréhender leurs pratiques professionnelles, leur environnement de travail et leur vécu. Elle permet de récolter des données représentatives sur les métiers d'enseignant et de directeur : caractéristiques démographiques (âge, genre), caractéristiques des établissements (taille, localisation), temps de travail, formation professionnelle, types de contrat, pratiques professionnelles et pédagogiques, climat scolaire, bien-être, satisfaction professionnelle, intentions de carrière, etc.

À chaque cycle, TALIS introduit de nouvelles questions afin de refléter des enjeux contemporains. En 2024, TALIS a entre autres interrogé les enseignants sur la manière dont ils s'adaptent à des populations d'élèves de plus en plus diversifiées, sur l'usage du numérique et de l'intelligence artificielle, sur leur réponse aux besoins sociaux et émotionnels des élèves, ainsi que sur leurs pratiques et attitudes liées à la durabilité environnementale.

Le cœur de l'enquête TALIS est le premier degré du secondaire. En 2024, cinquante-quatre systèmes éducatifs ont participé – et non cinquante-quatre pays, puisqu'en Belgique, les deux Communautés sont considérées séparément. L'enquête offre la possibilité d'élargir l'étude aux autres niveaux de l'enseignement obligatoire. La FWB participe à l'enquête TALIS depuis 2018 pour le premier degré du secondaire et a opté depuis 2024, avec quinze autres systèmes scolaires, pour la collecte de données au niveau du primaire également.

Grâce au nombre élevé de participants au niveau secondaire inférieur, les comparaisons avec la moyenne de l'OCDE sont significatives. Au primaire, la participation étant moindre, il est préférable de comparer les résultats avec des systèmes éducatifs culturellement proches : la Communauté flamande, la France, l'Espagne et les Pays-Bas. L'enquête



permet également, le cas échéant, de mesurer des évolutions dans le temps. Cette dimension sera particulièrement utile au secondaire inférieur, où les cycles 2018 et 2024 constitueront une base intéressante pour observer les changements antérieurs et postérieurs à l'implémentation du tronc commun au premier degré. Au primaire, le tronc commun avait démarré en P4 au moment de la première collecte de données.

Pour la FWB, l'échantillon 2024 est constitué de 150 écoles secondaires et 200 écoles primaires (± 10 % des établissements). Dans chaque école, 20 à 30 enseignants ont été tirés au sort afin de répondre à un questionnaire en ligne. Au total, près de 5 400 enseignants et 350 directeurs ont participé.

L'enquête TALIS est soumise à des standards de qualité très élevés, mais l'interprétation des données et de leur contexte exige de la rigueur. Il faut garder à l'esprit que les résultats ne sont, d'une part, représentatifs que des deux niveaux explorés et non de l'ensemble des enseignants en FWB et que, d'autre part, les données sont auto-rapportées et reflètent donc les opinions, perceptions et convictions des acteurs interrogés. Le contexte dans lequel s'est déroulée la dernière enquête est, par ailleurs, marqué par de profondes transformations : effets durables de la pandémie, migrations liées aux conflits armés ou aux dérèglements climatiques, accélération du développement du numérique – dont l'essor fulgurant de l'IA – et mise en œuvre progressive du Pacte pour un Enseignement d'excellence.

En définitive, cette étude constitue une véritable mine d'informations et offre un éclairage précieux pour nourrir les décisions politiques. Il convient toutefois de ne pas perdre de vue qu'elle ne représente qu'une facette de la réalité. Les études scientifiques sont des outils de questionnement, de réflexion et de recommandation, et non des arguments d'autorité : la recherche éclaire, elle n'impose pas.

■ Caroline Devreux



Des classes de tailles raisonnables, mais très diversifiées

En comparant la FWB aux autres pays, deux constats importants – et opposés dans leurs impacts sur le travail en classe – émergent : d'une part, la taille moyenne des classes en FWB, d'environ 20 élèves, figure parmi les plus favorables de l'enquête ; d'autre part, directions et enseignants décrivent une très forte hétérogénéité perçue des classes*, bien supérieure à la moyenne de l'OCDE. Si le premier constat constitue un élément favorable pour le travail de l'enseignant, le second renforce considérablement les exigences auxquelles ils doivent faire face.

L'accroissement de l'hétérogénéité ressentie entre l'enseignement primaire et secondaire mérite aussi d'être souligné. Les faibles résultats scolaires et les problèmes de comportement sont les principaux facteurs qui creusent cet écart. À l'inverse, la proportion d'élèves ayant des besoins spécifiques apparaît plus importante en primaire. L'enquête met également en évidence une baisse du sentiment d'efficacité personnelle en lien avec la gestion multiculturelle.

Ces éléments confirment que, malgré un contexte structurel relativement favorable en termes de taille des groupes, la complexification des profils d'élèves constitue aujourd'hui un facteur déterminant qui reconfigure les conditions d'enseignement.

* La **composition des classes** est estimée au travers du pourcentage d'enseignants qui déclarent que leur classe de référence comprend plus de 30 % d'élèves présentant certaines caractéristiques telles que de faibles performances scolaires, un milieu socio-économique défavorisé, une origine liée à l'immigration, des besoins spécifiques d'apprentissage, des difficultés à comprendre la langue d'enseignement ou encore des problèmes de comportement.

MARS

COMMENT FAIRE DE L'IA SANS CASSER DES OEUFS ?

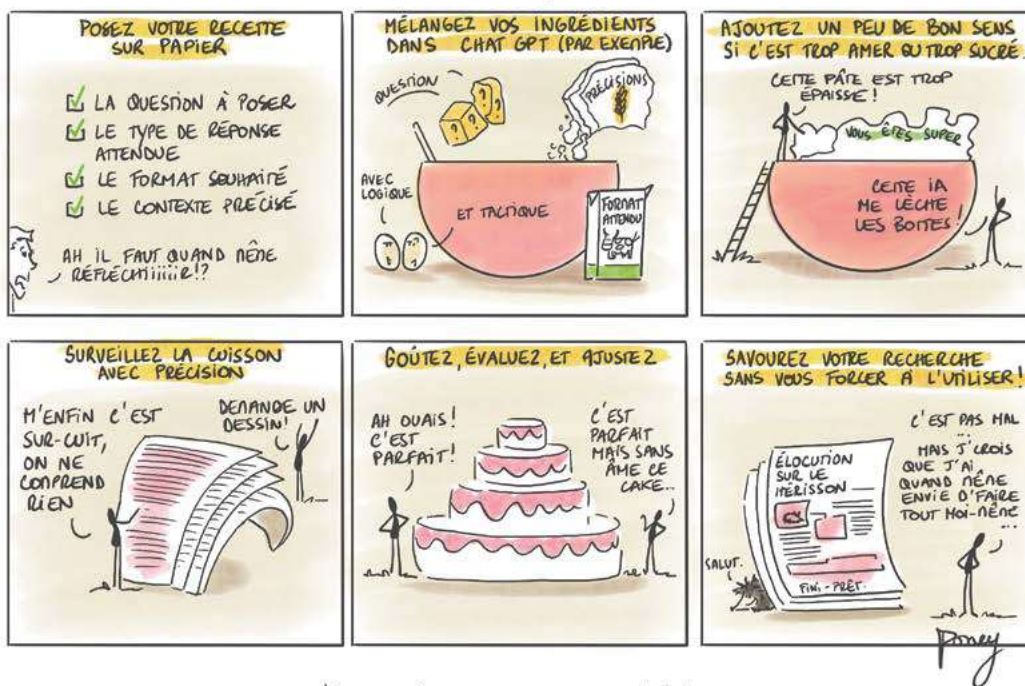


INGRÉDIENTS



VOUS POUVEZ AJOUTER BEAUCOUP DE BON SENS POUR LA COHÉRENCE
ET DE LA FORMATION CONTINUE POUR AMÉLIORER VOTRE RECETTE !

RECETTE



L'IA NE REMPLACE PAS LES CUISINIERES,
MAIS POUR AMÉLIORER UNE RECETTE, ELLE PEUT AIDER !